



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Intercommunal,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation le rapport d'activités du Conseil d'Etablissement de Begnins-l'Esplanade pour l'année 2022.

Le Conseil d'Etablissement s'est réuni à deux reprises, soit les 8 mars, 1^{er} novembre 2022 dans la salle du Conseil Communal de la Commune de Begnins que nous remercions pour la mise à disposition de ces locaux.

Cette année, il y a les changements suivants aux niveaux des membres.

Pour les représentants des professionnels :

- Niveau primaire : Mmes Mélanie Schwab et Céline Humbert, les représentantes précédentes Mmes Marianne Klay et Evelyne Linder ayant démissionné en 2021.
- Niveau secondaire : Mme Julia Boudry a débuté son mandat. Mme Déborah Monnard, n'étant plus responsable du Conseil des Délégués, cette dernière a cédé sa place à la nouvelle responsable.

Pour la société civile :

- M. Jonas Siegrist, membre du UHC Begnins, a remplacé M. Daniel Emery démissionnaire.

Pour les représentants des autorités :

- M. Yvan Schlup de Le Vaud a démissionné en 2022. Il sera remplacé lors du Conseil Intercommunal de l'AISE en avril 2023.

Nous remercions les membres sortants pour leur investissement et nous réjouissons d'accueillir les nouveaux membres au sein du Conseil d'Etablissement. Une fois l'élection du nouveau membre représentant des autorités locales, le Conseil d'Etablissement sera à nouveau au complet avec 16 représentants issus à part égales entre :

- des représentants des autorités locales ;
- des représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement ;
- des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- des représentants de la société civile.



Le Conseil des délégués a demandé au Conseil d'établissement deux dons pour les événements suivants :

- La plus belle porte de l'Avent.
- Le meilleur déguisement de la journée de l'extravagance.

La somme de CHF 50.00 par événement a été acceptée par les membres. Ces montants seront reversés à la caisse de classe des gagnants chaque année scolaire.

Il a également été décidé d'organiser une conférence sur l'éducation positive, celle-ci aura lieu en mars 2023.

Dans les tâches incombant au Conseil d'Etablissement, il y a la possibilité d'octroyer deux demi-journées de congé supplémentaires. Le Conseil a décidé à l'unanimité de donner congé aux élèves, pour l'année 2023, le mercredi 17 mai (matin) et le vendredi 30 juin (après-midi).

Finances

Le budget accordé au Conseil d'Etablissement pour l'année 2022 se montait à **CHF 5'000.00**.

Nous constatons un total de charges de **CHF 2'065.00** correspondant aux jetons de présence des membres et aux vacations de la Présidente et de la secrétaire.

Pour conclure ce rapport d'activités 2022, nous tenons à remercier les représentants des autorités locales, des parents d'élèves, de la société civile et des professionnels actifs au sein de l'établissement pour leurs participations à nos séances.

Pour le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade

M. Jaccard

Présidente

V. Wicht

Secrétaire

22 février 2023